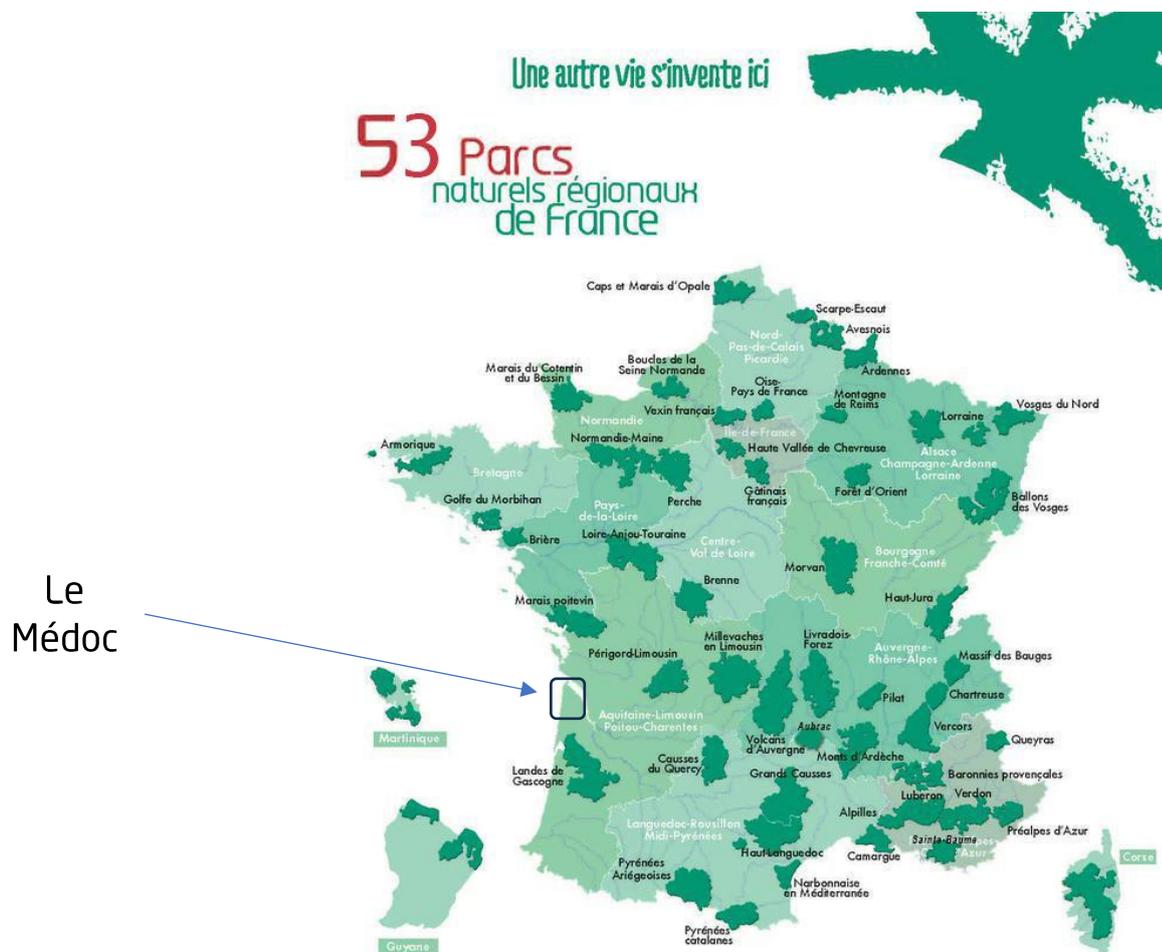




DOSSIER DE PRESSE

Le Médoc devient Parc naturel régional !



Source : Fédération des Pnr en France (juin 2018)

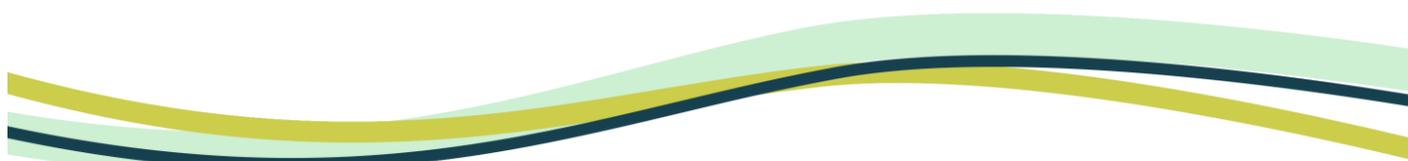
CONTACT PRESSE : Parc naturel régional Médoc – Claire Mouroux – 05 56 73 22 22
communication@pays-medoc.com

SOMMAIRE

Indépendamment du communiqué de presse présenté séparément, ce dossier de presse comprend :

La carte d'identité du Parc naturel régional Médoc.....	p 3
Les caractéristiques du territoire	p 5
Les trois vocations du projet.....	p 6
De son initiative de création jusqu'à la labélisation.....	p 7
Les 5 missions fondamentales d'un Pnr.....	p 8
Le Pnr Médoc à travers les témoignages d'acteurs socio-professionnels du Médoc.....	p 8
La Région Nouvelle Aquitaine et ses 5 Parcs naturels régionaux.....	p 10
Photographies.....	p 11
Pour en savoir plus.....	p 15

CONTACT PRESSE : Parc naturel régional Médoc – Claire Mouroux – 05 56 73 22 22
communication@pays-medoc.com



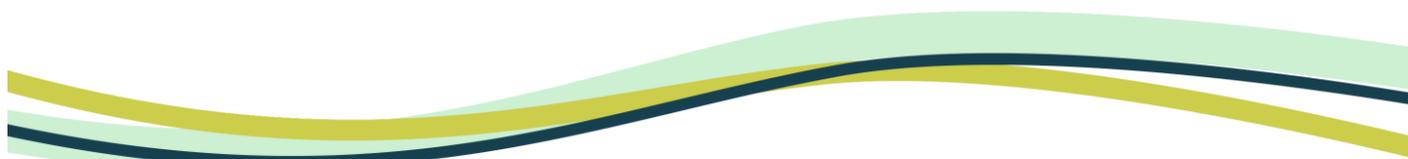
INTRODUCTION

Au terme de 10 ans de co-construction avec les forces vives du territoire (associations, entreprises, agriculteurs, viticulteurs, forestiers, acteurs culturels...), les élus locaux et les partenaires, le Médoc a saisi l'opportunité de faire reconnaître au niveau national la qualité et la richesse de son patrimoine naturel, culturel, architectural et paysager ainsi que la vitalité de ces acteurs. Impulsé par la Région Nouvelle Aquitaine qui est compétente en matière de création de Parcs naturels régionaux, c'est grâce à cette démarche partenariale ainsi que l'investissement des élus au travers le Syndicat mixte du Pays Médoc que le Parc naturel régional Médoc a pu voir le jour. Il constitue aujourd'hui un outil partagé entre les communes, les Communautés de Communes, le Département de la Gironde, la Région Nouvelle Aquitaine et les services de l'Etat pour mettre en œuvre un projet de développement durable du territoire, la Charte de Parc. Il constitue également un cadre partenarial avec les villes portes (Blanquefort, Eysines et Parempuyre...) et Bordeaux Métropole.

La carte d'identité du territoire

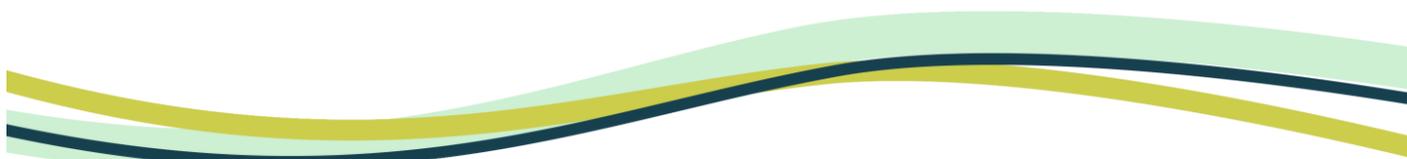
- Le Parc naturel régional fixe des objectifs à travers 28 mesures à mettre en œuvre d'ici les 15 prochaines années ;
- Sur un périmètre de **234 000 ha** où vivent près de **102 750 habitants** ;
- Organisé autour de **4 Communautés de communes** : Médoc Atlantique, Médullienne, Médoc Cœur de Presqu'Île et Médoc Estuaire ;
- Et **51 communes** qui ont décidé d'adhérer au projet : Ludon-Médoc, Le Pian-Médoc, Arsac, Macau, Labarde, Margaux-Cantenac, Soussans, Arcins, Lamarque, Cussac-Fort-Médoc, Avensan, Moulis-en-Médoc, Listrac-Médoc, Castelnau-de-Médoc, Brach, Sainte-Hélène, Salaunes, Le Temple, Saumos, Le Porge, Lacanau, Carcans, Hourtin, Naujac-sur-Mer, Vendays-Montalivet, Queyrac, Valeyrac, Jau-Dignac-et-Loirac, Saint Vivien-de-Médoc, Grayan-et-L'Hôpital, Talais, Soulac-sur-Mer, le Verdon-sur-Mer, Bégadan, Civrac-en-Médoc, Gaillan-en-Médoc, Saint Christoly-Médoc, Couquèques, Prignac-Blaignan, Saint Yzans-de-Médoc, Ordonnac, Lesparre-Médoc, Saint Seurin-de-Cadourne, Saint Germain d'Esteuil, Vertheuil, Saint-Estèphe, Cissac-Médoc, Saint-Sauveur, Pauillac, Saint Julien-Beychevelle, Saint Laurent-Médoc. Le territoire englobe la totalité du Médoc sauf la commune de Vensac.
- En coopération avec les « Portes du Parc naturel Régional Médoc » : les communes de Blanquefort, Eysines et Parempuyre et Bordeaux Métropole.
- Il devient le 5^e Parc naturel régional en Nouvelle Aquitaine avec le Marais poitevin, le Périgord-Limousin, Millevaches en Limousin et les Landes de Gascogne.

CONTACT PRESSE : Parc naturel régional Médoc – Claire Mouroux – 05 56 73 22 22
communication@pays-medoc.com



- *Le Parc naturel régional Médoc porte l'identité historique, géographique, naturelle et culturelle de toute la presqu'île médocaine. Sa singularité et sa richesse réside dans l'incroyable mosaïque de paysages, d'habitats et d'activités qu'il abrite. La traversée d'Est en Ouest du territoire est une expérience unique : de l'Estuaire de la Gironde, au littoral Atlantique en passant par les terrasses viticoles et leurs marais interstitiels, par les paysages de campagne nichés entre vignes, prairies et forêt, par la forêt des landes médocaines, par les lacs, la dune blanche pour finir sur l'immensité de l'océan Atlantique. De même, la traversée du Sud au Nord permet la découverte d'un territoire surprenant et multiple jusqu'à la Pointe de Grave avec son majestueux phare de Cordouan et ses vastes étendues de marais et prairies humides.*
- *Le Médoc est un territoire d'eau comportant 2 façades littorales d'environ 100 km chacune : l'Estuaire de la Gironde à l'Est, le littoral de l'océan Atlantique à l'Ouest.*
- *Deux étangs naturels d'eau douce, les lacs de Carcans-Hourtin et Lacanau, s'étendent en arrière du cordon littoral et figurent parmi les plus grands du territoire national (82 km²).*
- *La forêt du Médoc fait partie du vaste massif forestier des Landes de Gascogne et occupe plus de 135 000 ha du territoire.*
- *Le vignoble occupe environ 17 000 ha sur la succession de croupes graveleuses dominant ces terres de palus (terres basses en bordure de fleuve).*
- *Les marais estuariens, d'environ 20 000 ha, sont principalement occupés par des prairies naturelles de grande qualité valorisés par l'élevage extensif de bovins de race à viande comme la Limousine et la Blonde d'Aquitaine. Dans cet ensemble, 3 500 hectares de mattes (terres poldérisées, gagnées sur les eaux de l'estuaire au XVIIIe siècle) sont dédiées à la culture de céréales.*
- *Autour des activités phares que sont la viticulture, la forêt et le tourisme, le Médoc a développé des savoir-faires particuliers que ce soit dans les matériaux composites, dans l'ostréiculture, dans l'élevage, dans l'usage du bois ou encore dans l'artisanat. Il abrite également aujourd'hui le premier réseau territorial de Tiers-lieux.*

*Extrait de la Charte Partie I



Les caractéristiques du territoire

Le Médoc : un territoire façonné par la main de l'Homme

Enfermée entre deux étendues d'eau, l'océan atlantique à l'Ouest, l'estuaire de la Gironde à l'Est, la géographie du Médoc est dictée par le flux du fleuve et le flot de l'océan.

A l'époque romaine, le Médoc présentait une tout autre physionomie : Cordouan ou la Pointe de Grave étaient des îles, l'estuaire échançait profondément la rive, faisant de Lesparre un port et, face à l'océan, le cordon dunaire formait un chapelet d'ilots.

Terre mouvante, le Médoc n'a été fixé dans sa forme actuelle qu'à la suite de deux vastes entreprises : l'assèchement par les Hollandais et Flamands des marais du Bas-Médoc, achevé au XVII^{ème} siècle et, au XIX^{ème}, la plantation de pins maritimes pour arrêter la marche des sables sur la côte atlantique.

Les paysages et milieux aujourd'hui reconnus pour leurs caractères exceptionnels tant sur le plan environnemental que paysager sont donc le fruit de la main de l'Homme. La préservation des richesses environnementales qu'ils abritent dépend donc d'une gestion responsable de ces milieux.

Le Médoc : riche d'un patrimoine naturel remarquable et d'un patrimoine culturel forts

L'extrême richesse en matière de biodiversité du Médoc est concentrée en particulier dans les milieux humides et aquatiques ainsi que au sein des espaces dunaires dont il est constitué. Ces milieux concernent environ 19% du territoire. Mais il ne faut pas oublier le grand potentiel de biodiversité que l'on trouve dans les autres espaces comme par exemple au sein du massif forestier qui couvre environ 57 % du territoire. Parmi les espèces emblématiques, on peut citer la Leucorrhine à front blanc (libellule), le Lézard ocellé, la Cistude d'Europe (tortue), l'Angélique des estuaires, de très nombreuses espèces d'oiseaux et une multitude d'autres espèces...

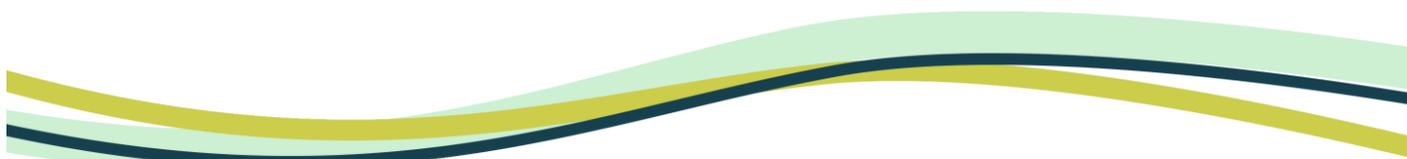
Côté patrimoine culturel, l'histoire a laissé de nombreux témoins parmi lesquels figurent plusieurs sites archéologiques (comme le site gallo-romain du Brion à St Germain d'Esteuil), de nombreux édifices religieux (comme l'abbaye de Vertheuil), des ouvrages militaires tels que les fortifications de Vauban formant un verrou sur l'estuaire de la Gironde. Le Fort Médoc est situé à Cussac-Fort-Médoc. Ce dernier est inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, de même que la basilique Notre-Dame-de-la-fin-des-Terres à Soulac-sur-Mer. A ce patrimoine particulièrement riche, le territoire travaille à ajouter le classement du Phare de Cordouan à l'Unesco, bâti sur la parcelle n°1 de la commune du Verdon-sur-Mer.

L'architecture balnéaire du début du siècle dernier très présente à Soulac-sur-Mer s'ajoute à l'architecture vernaculaire et au petit patrimoine qui regorgent également d'éléments d'intérêts.

La culture en Médoc est vivante et se vit à travers la transmission de la langue occitane comme dans des pratiques plus contemporaines en matière de musiques et d'Art.

Le Médoc, du fait de ses paysages grandioses, a accueilli et continue d'inspirer écrivains, peintres et photographes... D'Odilon Redon à Eric Holder, le Médoc est une terre d'inspiration.

CONTACT PRESSE : Parc naturel régional Médoc – Claire Mouroux – 05 56 73 22 22
communication@pays-medoc.com



Différents enjeux identifiés dans la Charte

Territoire aux innombrables potentiels mais soumis à de grands enjeux socio-économiques et naturels auxquels sont soumis de nombreux territoires ruraux et littoraux, le Pnr Médoc s'attachera à travers sa charte à tester des réponses à plusieurs questions :

- Miser sur la relation de l'homme avec son milieu et les ressources dont il tire parti pour maintenir les grands paysages et leurs richesses.
- Renforcer la vitalité de l'économie locale en partant de ses fondamentaux ; ce qui amène à envisager l'économie de proximité, résidentielle et touristique, la « rétro-innovation » mais également l'innovation industrielle.
- Capitaliser sur la mobilisation des acteurs locaux pour renforcer la cohésion sociale et garder une culture médoquine vivante.
- Face à la pression démographique au sud mais également à la moindre attractivité d'une partie du territoire, organiser un territoire propice à la qualité de son cadre de vie, à la vitalité de ses activités et aux échanges sociaux.
- Etablir des relations d'échanges équitables « ville-campagne » entre le Médoc et ses portes.

Les trois vocations du projet

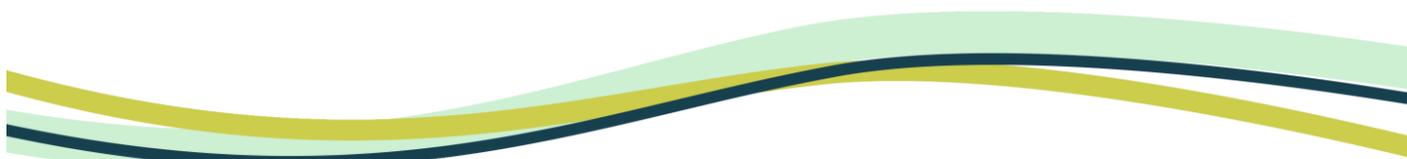
La stratégie conduite par le Parc naturel régional Médoc exprime la mobilisation des forces vives du territoire, des communes et de leurs Communautés de communes sur un itinéraire de développement qui valorise les patrimoines naturels et culturels du Médoc. Pour cela, elle s'articule sur des finalités explicites et créatrices de solidarités visant à mettre en mouvement le territoire par une dynamique collective.

La formulation du projet s'articule autour de 3 vocations :

- ✓ *Le Médoc, presqu'île évolutive qui accorde ses activités humaines avec les dynamiques naturelles*
- ✓ *Le Médoc, territoire solidaire qui prend soin de ses équilibres pour renforcer son essor*
- ✓ *Le Médoc, territoire ouvert et acteur d'une relation équilibrée avec la métropole bordelaise*

**Extraits issus de la partie IV de la Charte*

Ces trois vocations mettent en avant les ambitions et les valeurs partagées entre élus, associations entreprises et habitants. La mise en œuvre des actions de la charte repose sur la coopération entre ces différents acteurs. Le Parc naturel régional en est l'animateur et le garant.



De son initiative de création jusqu'à la labélisation



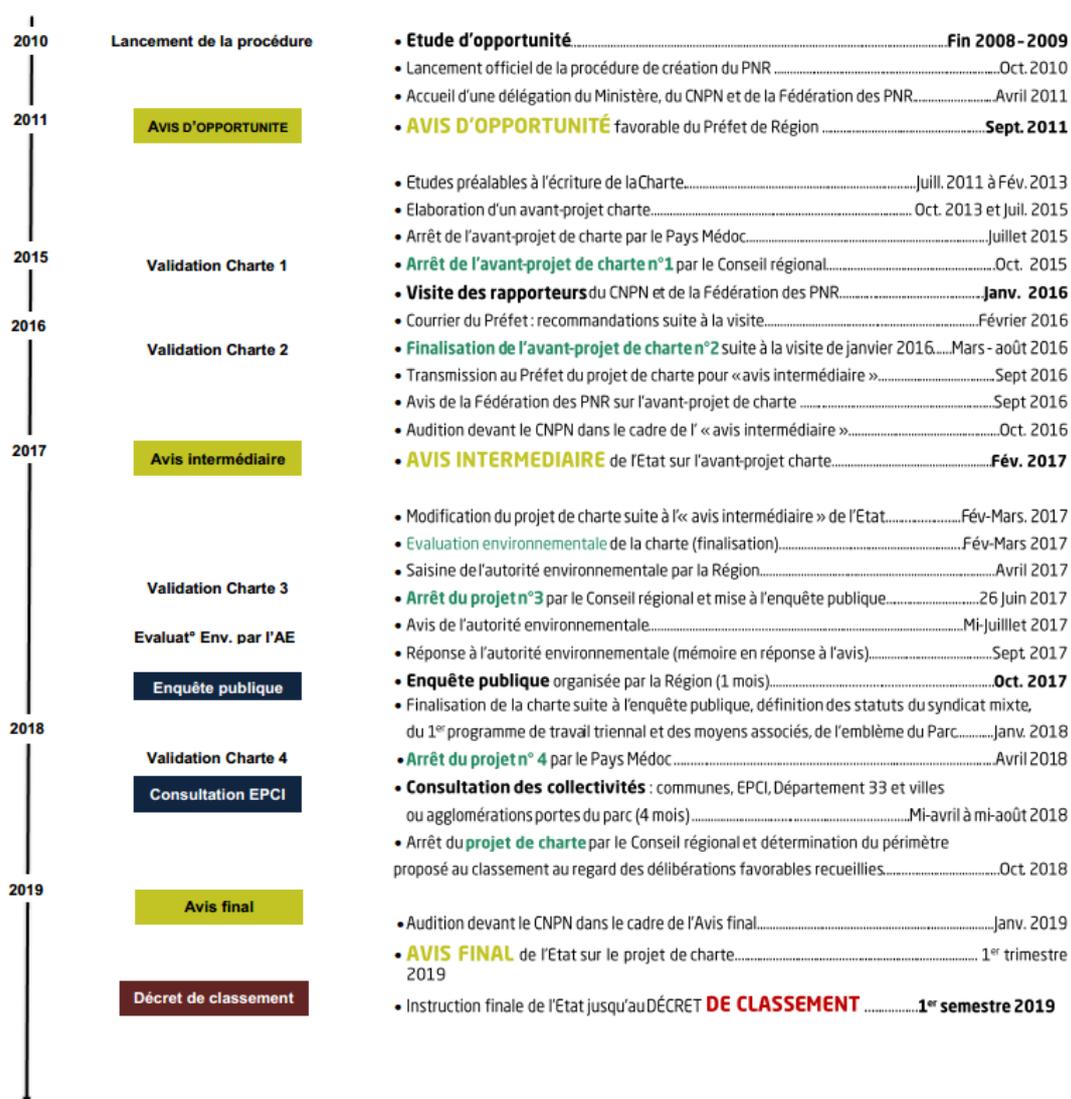
#ASSEMBLER #INNOVER #PRÉSERVER



Parc naturel régional Médoc Procédure de création



ÉTAPES FRANCHIES



CONTACT PRESSE : Parc naturel régional Médoc – Claire Mouroux – 05 56 73 22 22
communication@pays-medoc.com

Les cinq missions* d'un Parc naturel régional sont :

- **La protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager** puisqu'il s'attache à une gestion respectueuse de son territoire; à maintenir la biodiversité biologique de ses milieux ; à préserver et valoriser ses ressources naturelles, ses paysages, ses sites remarquables ; à mettre en valeur et dynamiser son patrimoine culturel.
- **L'aménagement du territoire** car il contribue à définir et orienter les projets d'aménagement et d'urbanisme menés sur son territoire, dans le respect de l'environnement et des paysages.
- **Le développement économique, social et culturel** en animant et en coordonnant des actions économiques et sociales en valorisant ses ressources naturelles et les richesses humaines.
- **L'accueil, l'éducation et l'information** des publics en sensibilisant ses habitants et visiteurs aux patrimoines environnemental, paysager et culturel du territoire à travers des activités éducatives, culturelles et touristiques
- **L'expérimentation et l'innovation** en contribuant à tester de nouvelles modalités de réponse à des questions de développement, d'aménagement ou préservation et favoriser le transfert d'expériences.

*Missions définies par le Code de l'Environnement article R333-1

Le Pnr Médoc à travers les témoignages d'acteurs socio-professionnels du Médoc

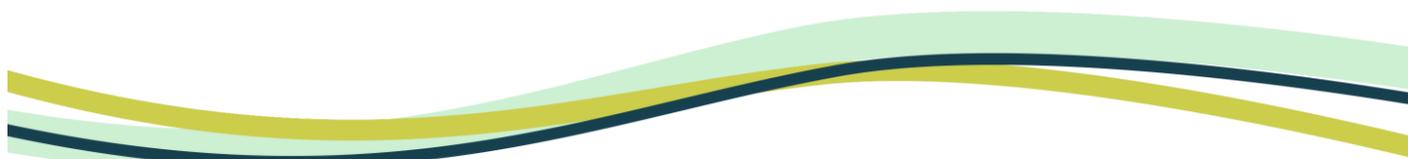
Bertrand lung, aquaculteur à Saint Vivien-de-Médoc

« Un Parc régional, c'est d'abord identifier un territoire comme ayant une identité environnementale un peu particulière. Il est bordé par l'estuaire, par la mer. On voit bien que cette pointe du Médoc a un tas de richesses naturelles très fortes. On appelait ça le pays de cocagne. Certaines ont été malmenées. Je pense qu'il faut qu'on arrive à la fois à préserver ce qui existe encore et qui est remarquable, tout en maintenant effectivement la vie de hommes, c'est-à-dire qu'on puisse exploiter ses richesses là mais de façon mesurée.

Pour moi, le Pnr, c'est juste ramener les gens du Pays autour de la table pour pouvoir porter des projets collectifs.

C'est vrai que quand on habite dans un pays depuis toujours, on ne se rend pas toujours forcément compte des richesses qu'on peut avoir. Donc que le « monde extérieur » dise aux Médocains « vous avez des choses qui méritent d'être classé Parc naturel régional », c'est leur rappeler qu'effectivement, ils ont sous leur pied une richesse. »

CONTACT PRESSE : Parc naturel régional Médoc – Claire Mouroux – 05 56 73 22 22
communication@pays-medoc.com



Gérard Larrue, sylviculteur près de Sainte-Hélène

« La forêt du Médoc, c'est une forêt qui appartient au massif landais. Elle compte 135 000 hectares, avec essentiellement des résineux (le Pin maritime), c'est une forêt cultivée. L'intérêt d'un Parc naturel régional c'est, dans le cadre de ses missions de soutien à l'économie locale, d'aider le sylviculteur à maintenir l'outil de production qu'est la forêt.

Le but, c'est de faire prendre conscience aux populations que la forêt est un espace sensible tant au niveau feu de forêt qu'au niveau écologique mais c'est également un outil de production du sylviculteur. »

Stéphane Lull, Président Directeur Général de la société Epsilon composite à Gaillan-Médoc

« Alors pour nous, c'est une opportunité qui va améliorer l'attractivité du Médoc, c'est ce que l'on espère avec le Parc naturel régional. Rendre le Médoc attractif, rendre le Médoc dynamique sur le plan économique mais aussi sur le plan de la qualité de vie est pour nous une priorité. C'est vraiment un des facteurs clés de succès de l'entreprise. La diversité du Médoc est importante et c'est une force : le viticole, la sylviculture... Le territoire est riche, très riche. Maintenant, il faut canaliser, structurer et il faut encadrer pour arriver à développer de manière efficace et harmonieuse avec le territoire.

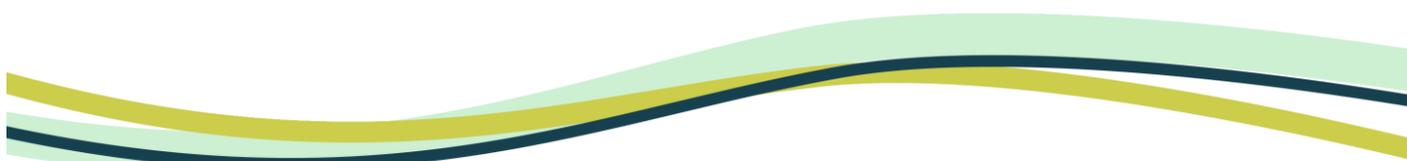
Frédéric Dadoy, Directeur de l'UCPA à Bombannes près de Carcans

« Le Pnr va permettre de mettre en avant les atouts du territoire, la diversité de ce territoire, l'originalité de certains acteurs aussi. Ca va permettre derrière de définir par exemple une stratégie en termes de tourisme de nature. J'ai participé à la construction de cette charte et on a mis à l'intérieur la mise en place de station sport de nature. Moi je le vis commune une opportunité de mieux connaître ce territoire et de mieux me l'approprier parce que demain, chaque acteur ici doit être un ambassadeur de ce territoire. »

Gonzague Lurton, ancien Président du syndicat viticole des Vins de Margaux

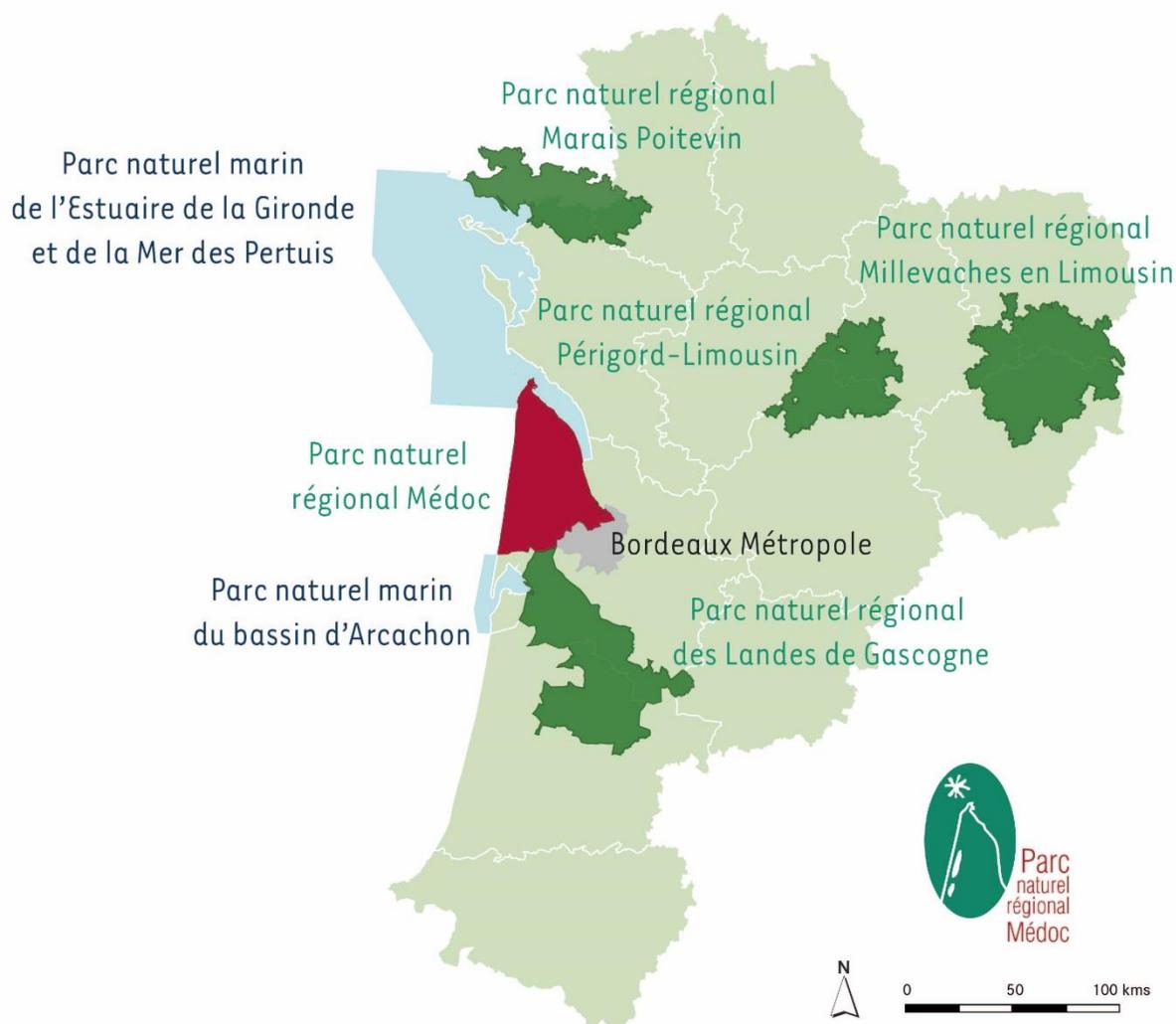
« Le Pnr, il est en parfaite cohérence avec ce que nous on essaie de faire sur « Margaux s'engage pour la biodiversité ». En 2013, on a lancé une réflexion pour voir quel pourrait être le travail que l'on pouvait faire pour réduire notre empreinte sur le territoire. On voulait être capable de montrer que notre travail allait au-delà de produire un nectar quel que soit sa qualité mais aussi avoir une empreinte douce sur le territoire. L'intérêt du Parc naturel régional, c'est qu'il peut même nous aider ensuite derrière à partager. L'idée, évidemment, ça serait de partager et d'essaimer.

Ce que je trouve intéressant, c'est que ça s'inscrit dans un cadre de vie. Ce n'est pas uniquement la protection ayatollesque d'une naturalité qui n'existe pas ou qui n'a jamais existé en Médoc. C'est vraiment la protection d'un cadre de vie qui soit diversifié et harmonieux. C'est ça l'intérêt du Pnr. »



La Région Nouvelle Aquitaine et ses 5 Parcs naturels régionaux

LES PNR DE LA RÉGION



CONTACT PRESSE : Parc naturel régional Médoc – Claire Mouroux – 05 56 73 22 22
communication@pays-medoc.com

Photographies

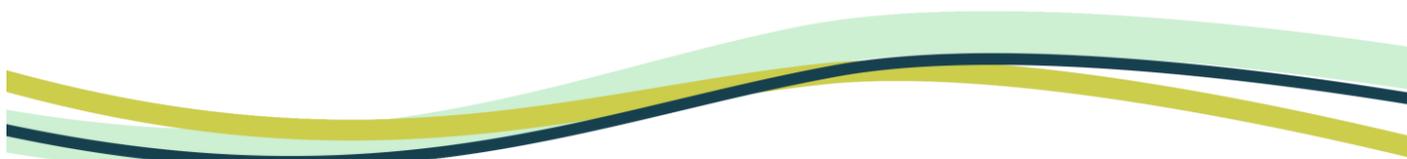


Vertheuil, son Abbaye et ses vignes/ crédit photo Syndicat mixte du Pays Médoc, Zoé TV et Databirds



Adossé à l'estuaire, un carrelet à Saint-Julien-Beychevelle ©Eloi _ territoires-imaginaires.fr

CONTACT PRESSE : Parc naturel régional Médoc – Claire Mouroux – 05 56 73 22 22
communication@pays-medoc.com



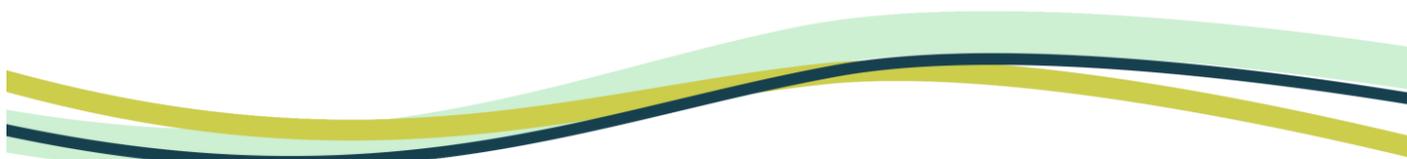


Forêt médocaine à perte de vue près de Sainte-Hélène / crédit photo Syndicat mixte du Pays Médoc, Zoé TV et Databirds



Eaux turquoises sur le lac de Carcans-Hourtin / crédit photo Syndicat mixte du Pays Médoc, Zoé TV et Databirds

CONTACT PRESSE : Parc naturel régional Médoc – Claire Mouroux – 05 56 73 22 22
communication@pays-medoc.com



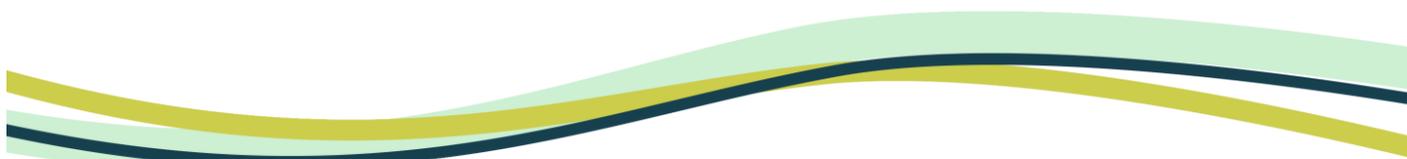


Le littoral médocain et son cordon dunaire / crédit photo Syndicat mixte du Pays Médoc, Zoé TV et Databirds



La Pointe de Grave / crédit photo Syndicat mixte du Pays Médoc, Zoé TV et Databirds

CONTACT PRESSE : Parc naturel régional Médoc – Claire Mouroux – 05 56 73 22 22
communication@pays-medoc.com



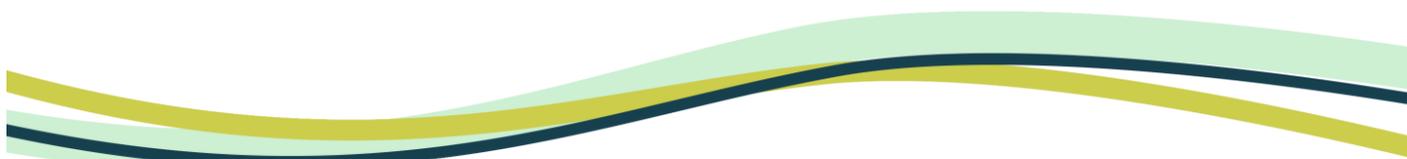


Les marais dans le Nord Médoc / crédit photo Syndicat mixte du Pays Médoc, Zoé TV et Databirds



Les terrasses viticoles / crédit photo Syndicat mixte du Pays Médoc, Zoé TV et Databirds

CONTACT PRESSE : Parc naturel régional Médoc – Claire Mouroux – 05 56 73 22 22
communication@pays-medoc.com



Contact au Parc naturel régional Médoc

Syndicat mixte du Pays Médoc

21 Rue du Général de Gaulle

33112 Saint Laurent-Médoc

contact@pays-medoc.com

05 57 75 18 92

Président : Henri Sabarot

Directrice : Aurélie Hocheux

Directeur adjoint et responsable administratif et financier : Lionel Bitsch

CONTACT PRESSE : Parc naturel régional Médoc – Claire Mouroux – 05 56 73 22 22
communication@pays-medoc.com

